

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Loire-Authion (49)
24-26 levée Jeanne de Laval
Saint Mathurin sur Loire
49250 Loire-Authion

**AVIS DE MARCHÉ
FOURNITURES****Organisme acheteur**

Commune de Loire-Authion (49), David ARBON RABOURDIN , 24-26 levée Jeanne de Laval Saint Mathurin sur Loire, 49250 Loire-Authion, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 241575992. E-mail : marches@loire-authion.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Consultation 2025PA016 : Acquisition d'une scène mobile sur châssis de remorque avec une surface de plancher comprise entre 45 et 50 mètres carrés maximum, pour la commune de Loire-Authion.

Lieu d'exécution

Commune de Loire-Authion 49250 Loire Authion

Lieu de livraison

Centre technique Municipal de Brain sur l'authion 49800 Brain sur l'authion

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Acquisition d'une scène mobile sur châssis de remorque avec une surface de plancher comprise entre 45 et 50 mètres carrés maximum, pour la commune de Loire-Authion.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

1 matériel de base (scène mobile sur châssis de remorque)

Des variantes seront prises en considération : Non**Durée du marché ou délai d'exécution**

A compter du : 28 novembre 2025. Jusqu'au : 05 mai 2026.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 28 novembre 2025 - 12:00

Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Mercredi 15 oct. 2025

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

15 décembre 2025

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Les dispositions du CCAG FCSS s'appliquent

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de

défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC3, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Une liste des principaux matériels similaires fournis au cours du dernier exercice connu

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 60%

2: Valeur technique 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2025PA016

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Néant

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Commune de Loire-Authion 24/26 levée Jeanne de Laval , 49250 Saint Mathurin sur Loire, FRANCE. Tél. +33 241573608. E-mail : marches@loire-authion.fr.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Commune de Loire-Authion 24/26 levée Jeanne de Laval , 49250 Saint Mathurin sur Loire, FRANCE. E-mail : marches@loire-authion.fr.

Date d'envoi du présent avis

15 octobre 2025